

POUR LES COLLÈGES
LE DÉPARTEMENT AGIT !



**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

POINT PRESSE AU COLLÈGE
DAVID NIEPCE À SENNECEY-LE-GRAND

JEUDI 31 AOÛT 2023



C'EST LA RENTRÉE

Plus de 24 500 collégiens vont faire leur rentrée le 4 septembre. Ce jeudi 31 août 2023, André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, et Mathilde Chalumeau, vice-présidente chargée des collèges, exposeront au collège David Niépce de Sennecey-le-Grand les nouvelles ambitions pour les 60 établissements publics et privés dont la collectivité a la charge. Modernisation, sécurisation, mise aux normes environnementales, alimentation de qualité, projets culturels et sportifs sont au programme pour un budget global.



51 COLLÈGES
PUBLICS

9 COLLÈGES
PRIVÉS

24 742 ÉLÈVES
(21 560 en public + 3 182 en privé)

650 ÉLÈVES EN SEGPA DANS
11 COLLÈGES PUBLICS

300 ÉLÈVES RÉPARTIS DANS
27 CLASSES ULIS
(Unité localisée pour l'insertion scolaire)

482 AGENTS
DÉPARTEMENTAUX
DES COLLÈGES



- ➔ 325 agents d'entretien et d'aide en cuisine
- ➔ 74 cuisiniers professionnels
- ➔ 54 agents de maintenance
- ➔ 29 agents d'accueil

Le Département de Saône-et-Loire emploie 482 agents au sein des 50 collèges publics afin d'assurer un service de qualité en matière de restauration, d'hygiène et de propreté des locaux, d'accueil, d'hébergement mais également de maintenance des bâtiments et d'entretien des espaces extérieurs.



MODERNISER ET RÉNOVER

LES COLLÈGES

Le Département de Saône-et-Loire poursuit son engagement pour offrir aux collégiens et aux équipes pédagogiques des collèges modernes, fonctionnels et économes en énergie. En 2023, plus de 16 millions d'euros seront investis dans les collèges. Le point sur les gros chantiers en perspective.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS À VENIR

CHALON-SUR-SAÔNE

Robert Doisneau

➔ Changement de toutes les menuiseries

Coût prévisionnel 800 000 €

LUGNY

Victor Hugo

➔ Extension maîtrise de l'énergie (vêtüre isolée, ventilation simple ou double flux, réfection du chauffage, changement de menuiseries, réfection de terrasses, etc.)

Coût prévisionnel 1,6 M€

MÂCON

Bréart

➔ Mises en conformité diverses

Coût prévisionnel 930 000 €

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

➔ Extension maîtrise de l'énergie (vêtüre isolée, ventilation simple ou double flux, réfection du chauffage, changement de menuiseries, réfection de terrasses, etc.)

Coût prévisionnel phase 2 - 2,8M€

SAINT-RÉMY

➔ Nouvelles serres, réfection des terrasses

Coût prévisionnel 650 000 €

BUDGET 2024

INVESTISSEMENT : 16,73 M€

FONCTIONNEMENT : 975 000 €

RENTRÉE 2023

LANCEMENT DES ÉTUDES POUR LA RECONSTRUCTION DU COLLÈGE ROGER VAILLAND DE SANVIGNES-LES-MINES

(14,3 M€)

➔ Reconstruction du collège
Démolition des bâtiments métalliques
Reconfiguration des espaces extérieurs
Rédaction du programme de travaux en
prévision du concours d'architecture en 2024.

➔ Retrouvez la liste de l'ensemble des travaux 2023/2024 en annexe



LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

Le Département de Saône-et-Loire a déployé des moyens techniques et financiers importants pour assurer autant que possible la sécurité des collégiens en les protégeant des intrusions violentes. Le budget dédié à cette démarche est à ce jour de 7 M€. Les exercices de mise en situation réalisés dans les collèges permettent de vérifier et d'adapter ces équipements.

➔ **Phase 1 - Installation d'alertes sonores** en cas d'intrusion violente ou d'incident grave notamment de type chimique
Travaux terminés
Coût : 406 000 €

➔ **Phase 3 - Gestion automatisée des contrôles d'accès** avec fermeture de tous les accès des bâtiments depuis l'extérieur.
Travaux en cours. Fin prévisionnelle en 2023
Coût prévisionnel : 5,7 millions €

RENTRÉE 2023

➔ **Installation de contrôle d'accès**
Fin de la mission d'installation en 2023 avec un ultime chantier en 2024
45 collèges équipés et opérationnels
Coût prévisionnel 2024 : 350 000 €

➔ **Installation de vidéoprotection**
Démarrage des installations en automne pour 3 ans.
Coût prévisionnel 2024 : 560 000 €

➔ **Phase 2 - Sécurisation des accès extérieurs** avec des aménagements et des compléments d'équipements tels que des automatisations et des visiophones.
Travaux terminés
Coût : 1,1 millions €

➔ **Phase 4 - Installation de systèmes anti-intrusion et de vidéo-protection** pour disposer des images d'intrusion en cas de vols ou de dégradations, par exemple, a posteriori.
Lancement de la consultation des travaux à l'automne 2022. Chantier à réaliser sur 4 ans à partir de 2023.
Coût prévisionnel : 1,8 millions €
560 000 € en 2024

NOUVEAU À LA RENTRÉE !

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Près d'un enfant sur dix est victime de harcèlement pendant sa scolarité, l'équivalent de 700 000 enfants chaque année.

Fort de ce constat, le Département va proposer cette année :

- **Un spectacle « Quentin et Jérémie »**, écrit et mis en scène par la compagnie Cipango qui sera joué dans 212 classes de 6^e soit 5 450 élèves concernés

142 000 € financés par le Département de Saône-et-Loire

- **Des ateliers « Vivre ensemble : harcèlement et cyberharcèlement »** pour tous les élèves de 6^e ou 5^e. Il s'agit d'ateliers de 90 minutes pour une quinzaine d'élèves, animés par l'association Infos jeunes. Ainsi près de 5200 élèves seront sensibilisés tout au long de l'année scolaire et pourront pour leur apprendre à réagir efficacement face à des situations de harcèlement.

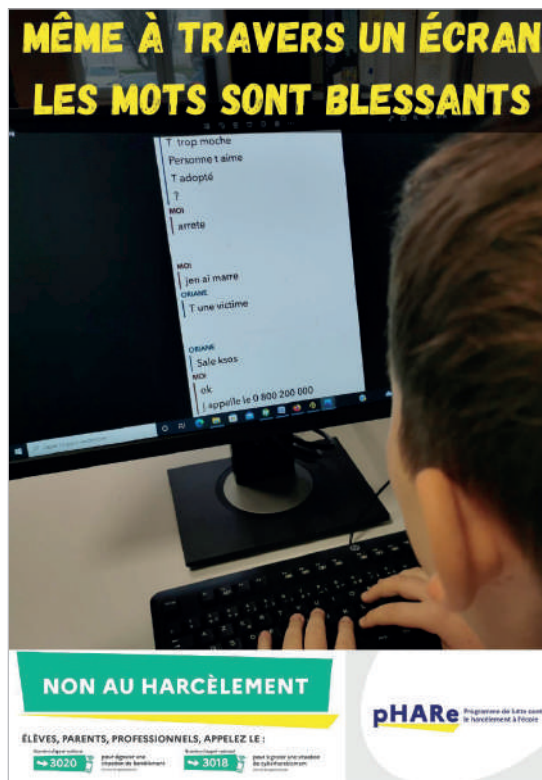
25 000€ financés par le Département de Saône-et-Loire

LE SPECTACLE

Ce spectacle s'est créé dans le cadre du festival « y'a Pas la mer » (festival de théâtre en milieu rural) avec le soutien de la Drac Bourgogne-Franche-Comté, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département de Saône-et-Loire, de la Communauté de Communes Entre Arroux-Loire et Somme, du Moulin des Roches– lieu de création et de diffusion à Toulon-sur-Arroux, l'Espace des Arts– scène nationale de Chalon-sur-Saône. La compagnie Cipango est conventionnée DRAC Bourgogne-Franche-Comté

L'HISTOIRE

La pièce suit la trajectoire scolaire de Quentin et Jérémie, deux pré-adolescents de 11 ans qui entrent au collège. Les deux garçons ne sont pas si différents ; ils voudraient tous les deux être populaires et aimés de leurs pairs. Mais Quentin a ce petit truc en plus ou en moins qui fait de lui une potentielle victime. Ainsi, assez vite, Quentin va se retrouver harcelé par la classe menée par Jérémie.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES CDJ71

Le président charge les jeunes élus de lui faire des propositions pour mieux lutter contre le harcèlement au sein des collèges.

FORMATION DÉDIÉE POUR LES AGENTS DES COLLÈGES

Tout au long de l'année scolaire (vacances d'automne, d'hiver, de printemps et début juillet) afin de leur permettre d'identifier les situations problématiques et de réagir de façon appropriée.

CONSTITUTION D'UN RÉSEAU D'AIDE AUX VICTIMES DE HARCÈLEMENT

En fédérant les initiatives dans le territoire. L'objectif est qu'un parent ou un enfant confronté à une situation de harcèlement trouve facilement les informations pour pouvoir être accompagné.





DES NOUVEAUTÉS ! SPORT POUR TOUS

PROMOTION DE LA SANTÉ GRÂCE AU SPORT

Création d'un groupe de concertation associant des professeurs de sport, des élèves, des athlètes, des membres de comités sportifs, en lien avec la direction des collèges, celle des sports et la direction de la communication afin de mettre en place des actions pour promouvoir les bienfaits du sport (sociabilité, alimentation, équilibre personnel...) pour la santé physique et mentale des jeunes. L'objectif serait de mettre en place ces actions de communication à destination des collégiens pour les JO2024.

2^e ÉDITION « LA SAÔNE-ET-LOIRE FÊTE LA DIFFÉRENCE »

Jeudi 14 septembre de 8h30 à 20h30 au Parc des expositions / Chalon-sur-Saône pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, conformément à l'ambition portée par la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Avec la démarche « Territoire 100% inclusif » relayée par le Département, l'enjeu est d'adapter la société à toutes les personnes et faire en sorte que le handicap ne soit plus un frein à l'accès aux droits, à la scolarisation, à l'emploi, aux soins, à l'habitat, à la culture et au sport.

POUR LES COLLÉGIENS
LE DÉPARTEMENT AGIT !

SAÔNE-ET-LOIRE
DÉPARTEMENT

Génération
Paris 2024
En route pour les Jeux

20
ANNÉES
DE JEUX
24

CARNET DE CORRESPONDANCE 2023 / 2024

Nom
Prénom
Classe

COLLÈGE LE VALLON
3, rue de Tâcon - 71400 Actun
Tél. : 03 85 52 13 17 - Fax : 03 85 52 65 97
Courriel : 0711294@ac.dijon.fr
Site : col71-vallon.ac.dijon.fr

saoneetloire71.fr



POUR LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

En dehors des mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite, selon le handicap et les possibilités de transport existantes, trois types de prise en charge sont proposés aux familles : remboursement du titre de transport en commun de l'élève et de son accompagnateur ; versement d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation d'un véhicule personnel ; mise en place d'un transport adapté.



• 254 CIRCUITS DE TRANSPORT ADAPTÉ ORGANISÉS PAR 11 ENTREPRISES ET DESSERVANT 11 DÉPARTEMENTS

• + 3 MILLIONS € CONSACRÉS PAR LE DÉPARTEMENT AU TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

CITOYENNETÉ

MATÉRIEL DE SECOURISME

RENTRÉE 2023

AFIN DE RÉPONDRE À UN BESOIN CROISSANT DE FORMATION AUPRÈS DES COLLÉGIENS, LE DÉPARTEMENT A DÉCIDÉ D'ACQUÉRIR DU MATÉRIEL DE SECOURISME.

Le principe est de mettre à disposition du matériel dans un collège référent, qui le met lui-même à disposition d'autres collèges du secteur.

Le collège David Nièpce à Sennecey-le-Grand est le précurseur de cette nouvelle.

Première édition de la quinzaine départementale des jeunes sapeurs-pompiers du 9 au 20 octobre dans l'ensemble des collèges de Saône-et-Loire

Sensibiliser les collégiens de Saône-et-Loire aux gestes de secours et les inciter à s'engager en tant que JSP avec des ateliers de sensibilisation et de démonstration.

- Parmi les 13 projets imaginés par les 88 jeunes élus de cette deuxième mandature, celui des **16 jeunes de la Bresse Bourguignonne autour de la citoyenneté et des JSP.**
- le projet vise à avoir une portée départementale, et à s'inscrire dans la durée, notamment avec la **quinzaine départementale des jeunes sapeurs-pompiers du 9 au 20 octobre dans tous les collèges.**
- Le recrutement des JSP correspond à la **problématique nationale du besoin de sapeurs-pompiers volontaires qui représentent 78% de l'effectif national.**

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !

Rendez-vous sur: sdls71.fr

#TOUSPOMPIERS

C'EST PAS L'ÂGE QUI COMPTE
C'est toi!

SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

SAÛNE-ET-LOIRE DÉPARTEMENT



BIEN MANGER POUR BIEN GRANDIR

Le Département de Saône-et-Loire est en charge de la restauration collective dans les collèges. En assurant la confection et le service, la collectivité garantit la qualité et l'équilibre des repas et s'engage à proposer des produits locaux et de saison. Le temps de repas est aussi un temps éducatif où les collégiens découvrent de nouvelles saveurs et sont sensibilisés aux problématiques de l'alimentation.

La restauration collective au sein des collèges représente environ chaque année **2 300 000 repas, confectionnés et servis sur place à 16 200 élèves**. Au-delà d'être une préoccupation de santé, l'alimentation de qualité et de proximité est une priorité du Département de Saône-et-Loire qui depuis 2016, adhère à la plateforme Agrilocal pour inciter les établissements à s'approvisionner localement, à moins de 100 km autour d'eux. Une initiative bonne pour l'économie agricole, bonne pour l'environnement et bonne pour les élèves !

En 2022, face à l'augmentation des prix à la consommation, le Département de Saône-et-Loire avait pris des mesures :

- **En septembre, prise en charge départementale pour préserver le pouvoir d'achat des familles.** L'Assemblée départementale décidait de compenser l'augmentation annuelle de 23 € par repas pour maintenir le tarif 2021/2022 (400 000 € pour le Département de Saône-et-Loire).
- **En décembre 2022, décision d'appliquer le tarif départemental** aux familles des collégiens scolarisés au collège Pierre Paul Prud'hon à Cluny et à la Cité scolaire Henri Vincenot à Louhans. L'explication : à défaut d'un service de restauration au collège de Cluny, les collégiens déjeunent au lycée La Prat's et les collégiens de Louhans dépendent de la cité scolaire avec une tarification régionale, plus élevée que la tarification départementale, et qui a encore augmenté en janvier 2023. Les écarts de tarifs s'étant largement creusés, le Département a pris en charge la différence (53 000€ pour l'année scolaire 2022/2023). **L'alignement de cette tarification pour tous les collégiens de Saône-et-Loire sera reconduit cette année.**
- **En juin, évolution de l'aide financière aux collèges.** Lors de l'Assemblée départementale de juin 2022, il a été décidé que l'aide financière pourrait être utilisée par les collèges pour commander directement des denrées alimentaires sur la plateforme Agrilocal. Une aide financière de 0,05 € par repas pour tout achat effectué via Agrilocal, et ce pour les 48 établissements dont les restaurants scolaires produisent sur place les repas (120 000 € financés par le Département de Saône-et-Loire).

GEL DES TARIFS DE LA CANTINE

RENTRÉE 2023

Ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des familles en dépit de la hausse des prix des matières premières et de l'inflation en général, est une volonté ferme du Département. Cette hausse représente un surcoût de 800 000 € dans la confection des repas que le Département prendra à sa charge afin de maintenir le prix du repas au forfait à 3,29 € et 3,75 € au ticket.

➤ **Le coût du repas au forfait reste à 3,29 € et à 3,75 € au ticket**

PRODUIRE LES REPAS DANS LES COLLÈGES

Le Département de Saône-et-Loire assure, grâce au travail de 74 cuisiniers professionnels, la confection des repas des demi-pensionnaires et des internes. Les services de restauration des collèges publics de Saône-et-Loire organisent la confection d'environ 16 000 repas journaliers, soit plus de 2 millions de repas à l'année.

MANGER SAIN ET LOCAL

Mise à disposition à l'ensemble des établissements, d'un plan alimentaire intégrant d'une part l'équilibre des repas, mais également l'équilibre matière afin d'optimiser l'approvisionnement local.

Deux subventions ont été distribuées en 2023 à chacun des établissements produisant des repas afin de prendre en charge l'inflation mais également de favoriser l'achat de produits locaux via la plateforme AGRIOLOCAL.

Afin d'accompagner les établissements dans la sensibilisation à une alimentation saine et de qualité, le Département s'est doté d'équipements qui peuvent être empruntés par les collèges, et notamment d'un vélo à smoothie sur lequel les élèves devront pédaler pour réaliser leur cocktail vitaminé.

Dotation de produits AOP dans les restaurants scolaires avec une première livraison de poulet et crème de Bresse du 13 au 17 novembre.



**100 % DES
COLLÈGES
INSCRITS SUR
AGRIOLOCAL**

Avec la plateforme d'approvisionnement agrilocal71.com, le Département propose aux services de restauration de créer une relation simple avec les fournisseurs locaux ou de proximité (départements limitrophes), dans le respect des règles de marchés.

AGRIOLOCAL EN CHIFFRES

96 ACHETEURS

- 49 collèges
- 5 EHPAD
- 7 communes / EPCI
- 4 écoles primaires
- 1 institut départemental enfance/famille
- 17 lycées dont 2 agricoles
- 1 maison familiale et rurale
- 3 hôpitaux
- 9 « autres acheteurs » dont le Département.

186 FOURNISSEURS

- 125 agriculteurs
- 27 artisans
- 9 entreprises locales
- 25 « autres fournisseurs »

RENTRÉE 2023

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Ouverture de la première restauration scolaire en Saône-et-Loire (collèges et lycées confondus) avec self participatif à l'assiette unique. Les élèves accèdent au self et se servent en fromages et desserts. Ils ont ensuite à disposition un « bar à salade » en libre-service. Dès que leur assiette d'entrée est finie, ils peuvent aller se faire servir dans la même assiette en plat chaud et garniture en portion adaptée à leur faim.

➤ **Objectif : tendre vers 20 grammes de gaspillage contre 100/120g au niveau national**

Acquisition de plateaux avec des messages de sensibilisation à une alimentation saine, équilibrée et sans gaspillage. Les visuels ont été pensés par les élèves du Conseil Départemental des Jeunes du bassin du Chalonnois, en partenariat avec un dessinateur professionnel.

Accompagnement de minimum 5 établissements par an sur la lutte contre le gaspillage alimentaire avec des actions aussi bien sur les méthodes de production que sur le service et/ou l'accompagnement des convives.

LES AGENTS DES COLLÈGES

Le Département de Saône-et-Loire emploie 482 agents au sein des 50 collèges publics afin d'assurer un service de qualité en matière de restauration, d'hygiène et de propreté des locaux, d'accueil, d'hébergement mais également de maintenance des bâtiments et d'entretien des espaces extérieurs.

482 AGENTS DÉPARTEMENTAUX DES COLLÈGES

325 AGENTS D'ENTRETIEN
ET D'AIDE EN CUISINE
74 CUISINIERS PROFESSIONNELS
54 AGENTS DE MAINTENANCE
29 AGENTS D'ACCUEIL

L'HYGIÈNE ET LA PROPRETÉ

Pour l'entretien des locaux et l'aide en cuisine, le Département de Saône-et-Loire compte 325 agents qui interviennent pour la mission « hygiène et propreté » des locaux des collèges.

Un référentiel d'activité permet de définir un niveau de service harmonisé dans l'ensemble du territoire avec des agents impliqués pour les collégiens de Saône-et-Loire.

29 agents assurent également l'accueil physique et téléphonique des collégiens, de leurs familles et des partenaires institutionnels.

TRAVAILLER DANS DE BONNES CONDITIONS

54 agents de maintenance travaillent également au sein des collèges pour améliorer les conditions matérielles et la sécurité des établissements. Outre les travaux quotidiens, ils procèdent à la rénovation des salles de classes et à l'entretien des espaces extérieurs et des espaces verts.

Par ailleurs, trois équipes mobiles sont dédiées aux travaux d'entretien des bâtiments et des extérieurs :

- 8 pour les collèges du Mâconnais
- 5 pour les collèges du Charolais
- 2 pour les collèges d'Autun

Les questions de bien-être au travail et d'ergonomie sont développées. Des investissements en matériels sont consacrés à l'activité des agents à hauteur de 270 000 € pour moderniser les pratiques professionnelles et la qualité de vie au travail, dans le respect de l'environnement.



L'ENVIRONNEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS



En juin 2020, les élus du Département de Saône-et-Loire ont voté un plan Environnement 2020-2030 comportant de multiples actions à décliner dans le territoire : planter des arbres, réduire les consommations d'énergie, restaurer la biodiversité, préserver la ressource en eau... Le plan éco-collèges découle de ce plan environnement avec l'objectif de faire de ces lieux d'apprentissage des établissements exemplaires de la politique environnementale départementale.

Le Département de Saône-et-Loire investit 50 millions d'euros en 10 ans dans son plan environnement 2020 – 2030 autour de 5 axes : l'eau, la biodiversité, la mobilité, la transition énergétique, l'environnement.

5 engagements du plan environnement se déclinent dans les collèges :



➔ Le plan nature

(600 000 arbres, nouveaux espaces naturels sensibles...)



➔ Les aides à la rénovation énergétique

(revalorisation des aides, Qualirénov71, plus de bénéficiaires...)



➔ Une nouvelle politique de l'eau

(moins de cours goudronnées, kits d'économie d'eau, récupération des eaux de pluie...)



➔ Un plan tous à vélo

(chèque vélo, renforcement de l'utilisation des voies vertes avec des connexions aux centres-bourgs...)



➔ Un plan éco-collège

(sensibilisation aux éco-gestes en lien avec le CDJ, plus d'approvisionnement local, moins de gaspillage, encourager l'usage du vélo...)

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS DU PLAN ÉCO-COLLÈGES

BÂTIMENTS

➔ Équiper 100 % des sanitaires des collèges équipés en matériels hydro-économiques d'ici 2023

100 % de l'objectif atteint en 2022, soit une économie potentielle sur la ressource en eau de 2 500 m³ chaque année.

➔ 85 % des collèges consommateurs de produits locaux d'ici 2022 et 60 % de produits locaux dans les assiettes d'ici 2024

100 % de l'objectif atteint. Le Département consacre une enveloppe annuelle de 120 000 € pour valoriser les collèges les plus fidèles à la plateforme Agrilocal. Pour autant, l'approvisionnement des collèges relève des gestionnaires et il n'est pas encore possible d'estimer précisément la quantité de produits locaux consommés par chaque établissement. Le Département est engagé dans l'élaboration d'un Plan alimentaire territorial (PAT) qui répond à un enjeu de travail collectif impliquant tous les acteurs de l'alimentation et notamment, de la restauration collective dont les modalités d'organisation font partie des pistes d'études.

➔ 3 jardins de pluie à vocation pédagogique aménagés

Lancé à titre expérimental en 2021, l'aménagement du premier jardin de pluie au collège des Chênes rouges de St-Germain-du-Plain a permis de vérifier des hypothèses aujourd'hui reportées sur le programme de renaturation des espaces extérieurs développé ci-dessous.

➔ 2/3 du parc des bâtiments diagnostiqués et rénovés de manière exemplaire d'ici 2028

- Objectif programmé. Tous les collèges ont fait l'objet d'un diagnostic énergétique en vue de la rénovation performante et durable des établissements qui prend forme autour de trois sujets majeurs :
- La rénovation énergétique efficace et pérenne des bâtiments > Première livraison en 2024 : Saint-Exupéry/Montceau > Démolition / Perméabilisation / Plantation. Pas de livraison pour le moment prévue en 2025.
- La renaturation des cours
- La sensibilisation des collégiens au développement durable

ENVIRONNEMENT

➔ Installation de fontaines d'eau dans les bâtiments administratifs (pour le remplissage des bouteilles)

➔ Création de trois jardins de pluie

➔ Plantation d'arbres et d'arbustes

➔ Désimperméabilisation des surfaces des cours : Diagnostics et faisabilité réalisés dans les collèges Prud'hon à Cluny, Saint-Exupéry à Mâcon, Roger Boyer à Cuiseaux, Les Dîmes à Cuisery, Jean Vilar à Chalon-sur-Saône, Le Petit Prétan à Givry, Les Bruyères à La Clayette, Ferdinand Sarrien à Bourbon-Lancy, Croix Menée au Creusot, La Chataigneraie à Autun.

➔ Diagnostics et faisabilité à venir : Cité scolaire, Saint-Exupéry à Montceau-les-Mines, René Cassin à Paray-le-Monial, Louis Pergaud à Couches.

➔ Mise en place de dispositifs de télé-relève permettant en temps réel de vérifier les consommations d'électricité, de gaz et d'eau. Équipement progressif sur 3 ans.

CHALLENGE CUBE.S

Les établissements scolaires relèvent le défi de la transition énergétique.

Cinq collèges seront sélectionnés pour participer à ce challenge qui consiste à réduire dans la durée la consommation d'énergie des établissements scolaires en synergie avec les programmes éducatifs.

Les collèges de :

- Saint-Germain-du-Plain,
- Pierre-de-Bresse
- Tournus

se sont déjà positionnés.

Les 5 établissements inscrits ont fait preuve de motivation et d'un portage allant au-delà des espérances.

Voici un premier bilan des économies d'énergies de cette première année de concours :

- ➔ 1. Collège David Niépce : **29,54% d'économies d'énergie,**
- ➔ 2. Collège Pierre Vaux : **20,14% d'économies d'énergie,**
- ➔ 3. Collège Les Chênes rouges : **13,39% d'économies d'énergie,**

Les collèges En Bagatelle à Tournus et Saint-Exupéry à Montceau n'ont pas encore pu être classés.

OPÉRATION GOURDES

Depuis quatre rentrées scolaires, fidèle au plan environnement départemental décliné dans les collèges, le Département parvient aujourd'hui à doter une génération de collégiens.

Avec l'opération « 1 gourde achetée, 1 arbre planté » en partenariat avec l'entreprise Arbol de Prissé, le Département poursuit son ambition de sensibiliser les plus jeunes à la pollution par les plastiques des milieux naturels (eau, sols, air), source de danger pour la santé humaine et véritable menace pour la biodiversité.

Des gourdes en inox, saines et sûres, sans danger pour la santé, durables parce qu'iusables, et 100 % recyclables.

Année scolaire	Nombre de gourdes livrées	Montant global
2020/2021	6 575	81 661 €
2020/2021	6 800	84 456 €
2020/2021	6 589	84 207 €
2020/2021	6 408	81 894 €



RENTRÉE 2023

- ➔ Dans le cadre du plan environnement, **7 chantiers et lancement de diagnostics** sont envisagés pour 4 collèges
Coût prévisionnel 2024 : 2,03 M





BIEN ÉQUIPÉS

POUR BIEN TRAVAILLER !

Le Département de Saône-et-Loire met à disposition des collégiens des outils numériques qui développent des modes d'apprentissage plus collaboratifs et permettent un meilleur accompagnement des élèves.

LES TABLETTES NUMÉRIQUES

Précurseur dans l'expérimentation des tablettes, la Saône-et-Loire se situe aujourd'hui dans les premiers départements pour la dotation de ces équipements.

➔ 100 % des collèges publics équipés en tablettes Sqool + 1 collège privé

- 7 collèges équipés en mode individuel (1 tablette par collégien)
- 45 collèges équipés en mode collectif (1 chariot et des tablettes à déplacer dans les classes en fonction des besoins)
- 9 375 tablettes utilisées
- 1500 nouvelles tablettes livrées à la rentrée 2023

➔ 1,5 millions d'euros investis par an par le Département de Saône-et-Loire

RENTRÉE 2023

- 1337 ordinateurs
- 858 écrans 24 pouces
- Renouvellement du parc de photocopieurs : 21 nouveaux équipements

➔ 140 000 € financés par le Département de Saône-et-Loire

Afin d'améliorer les apprentissages, le Département s'est engagé depuis 2 ans dans le remplacement et la fourniture de vidéoprojecteurs classiques et interactifs.

122 vidéoprojecteurs achetés :

- 40 vidéoprojecteurs interactifs
- 82 vidéoprojecteurs classiques

➔ 100 000 € financés par le Département de Saône-et-Loire

ACCÈS À INTERNET ET TELEPHONIE

L'accès à Internet constitue le vecteur essentiel pour l'introduction du numérique dans les établissements scolaires. Le Département prend en charge les abonnements de tous les collèges.

La fibre optique se déploie également dans les collèges, 30 établissements sont raccordés

- Internet : 100 000 € par an
- Téléphonie : 110 000 € par an

RENTRÉE 2023

Expérimentation de classes mobiles de PC portables pour diversifier les outils numériques à disposition des enseignants et des élèves :

3 chariots de 30 PC dans 2 établissements

➔ **Coût : 74 000 €**



BUDGET ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

- Infrastructures, serveurs, wifi : 512 000 €
- Évolution du parc informatique : 911 000€

HORS MATÉRIELS DE RESTAURATION, DE NETTOYAGE ET INFORMATIQUES,

le Département a consacré en 2022 environ 822 000 € aux divers mobiliers et matériels scolaires :

- ➔ 477 100 € pour les mobiliers et matériels scolaires et pédagogiques
- ➔ 105 000 € pour les vidéoprojecteurs
- ➔ 99 000 € pour les photocopieurs
- ➔ 91 000 € pour les mobiliers des réfectoires : à noter que pour faciliter la manutention, tous les piétements des chaises sont en aluminium, ce qui permet de réduire leur poids d'environ 1,5 kg !
- ➔ 50 000 € pour les abris à vélos, dans le cadre de la politique environnementale

CHIFFRES CLÉS

- ➔ 5700 postes de travail :
 - 5050 pour les élèves
 - 650 pour les personnels administratifs
- ➔ 120 serveurs
- ➔ 600 switches
- ➔ 350 bornes wifi
- ➔ 123 photocopieurs
- ➔ 7150 tablettes



140 000 € pour 2 ans pour la prise en charge des collégiens et de leurs projets

NOUVELLE MANDATURE POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Le Département de Saône-et-Loire a créé le Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire en novembre 2019. Sur le même modèle que l'Assemblée départementale, cette assemblée de jeunes élus travaillent sur des projets aux thématiques variées : environnement, sport, addictions, harcèlement... Après deux mandats de deux ans, les collégiens sont à nouveau appelés à désigner leurs représentants, pour un troisième mandat, cette rentrée.

Véritable assemblée départementale, le Conseil départemental des jeunes s'adresse à tous les collégiens de Saône-et-Loire (établissements publics et privés) et donne aux jeunes la possibilité de connaître le fonctionnement des collectivités locales, d'être sensibilisés aux notions de démocratie et d'intérêt général, de représenter l'ensemble des collégiens du département, de s'exprimer, débattre et faire des propositions concrètes de réalisations.

- **2 ANS DE MANDAT**
- **6 BASSINS DE VIE**
- **7 COMMISSIONS DE TERRITOIRE**
- **3 SESSIONS PLÉNIÈRES**

RENTRÉE 2023

➔ Les candidats à cette élection peuvent se manifester auprès de leur établissement.

AVEC LES JEUNES
LE DÉPARTEMENT AGIT !

SAÛNE & LOIRE
DÉPARTEMENT

**DONNE VIE
À TES IDÉES**

TU ES EN 5^e OU 4^e : REJOINS LE
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES JEUNES** MANDAT
2023 - 2025

TU VEUX ÊTRE CANDIDAT(E) ? **INSCRIS-TOI AUPRÈS
DE LA VIE SCOLAIRE**

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES SAÛNE & LOIRE DÉPARTEMENT

saoneetloire71.fr

RAPPROCHER LES COLLÉGIENS DU MONDE DE L'ENTREPRISE

Pour les jeunes, ce n'est pas simple d'envisager sereinement l'avenir et d'avoir un projet professionnel clairement déterminé. Pour les accompagner dans ce domaine, le Département met en place des dispositifs pour trouver des stages et encourager l'apprentissage.

LA PLATEFORME DE STAGES DE 3^e

Comme il n'est pas toujours facile de trouver son stage d'observation en milieu professionnel en classe de 3^e, le Département de Saône-et-Loire, en partenariat avec l'Éducation nationale, offre depuis 2015, une rubrique dédiée sur son site internet avec des dizaines d'offres de stages pour découvrir le monde du travail. Cette rubrique est également ouverte à d'autres collectivités publiques, des associations et des entreprises qui proposent des offres de stages. L'objectif est de faciliter l'accès à une offre de stages « découverte du milieu professionnel » pour des jeunes ne disposant pas de réseaux personnels et professionnels et d'élargir le panel de découverte des métiers au-delà des réseaux familiaux. Une fois le stage trouvé, l'élève peut déposer sa candidature directement en ligne.

saoneetloire71.fr/stages3e

L'APPRENTISSAGE, LA VOIE DE LA RÉUSSITE

L'insertion professionnelle des jeunes est un axe prioritaire du Département, notamment avec l'apprentissage qui peut être une vraie opportunité de réussite professionnelle. Profondément engagé en faveur de la formation et de l'emploi, le Département de Saône-et-Loire propose ainsi chaque année aux jeunes âgés de 16 à 30 ans d'apprendre un métier dans le cadre d'une formation par apprentissage au sein du Département.

70 POSTES en apprentissage
sont proposés au Département
de Saône-et-Loire, 52 sont à pourvoir
à la rentrée 2023

Pour postuler DRHRS : 03 85 39 70 87

1295 COLLÉGIENS RENCONTRÉS
33 COLLÈGES VISITÉS

BUS DE L'APPRENTISSAGE

Chaque année, le Bus de l'apprentissage se déplace dans les collèges pour promouvoir la formation en alternance du CAP au diplôme d'ingénieur. Ce dispositif, impulsé par le Département et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Saône-et-Loire, permet aux collégiens d'obtenir une information complète concernant les orientations possibles en alternance. Le bus de l'apprentissage reprendra sa tournée en janvier 2024.



EN CHIFFRES

- ➔ 1 100 € bruts (rémunération + charges) : coût moyen mensuel d'un apprenti
- ➔ 5 000 € : coût moyen annuel de la formation, pris en charge à 50 % par le Centre national de la fonction publique territoriale



AVEC LES COLLÉGIENS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

Le Département de Saône-et-Loire accompagne les établissements scolaires dans le développement de projets éducatifs et culturels qui ouvrent les collégiens sur le monde et les aident à grandir tout en mettant en valeur leurs créations. De nombreux projets éducatifs complètent les programmes officiels.

FORUM DES MÉTIERS DU CINÉMA

Juin 2023 à Digoin, rencontres, le matin au collège, avec des professionnels du cinéma (maquilleuse, créateur d'affiches, compositeur de musique de films, accessoiriste, décorateur, photographe de plateau, exploitante de cinéma...). Puis, l'après-midi au cinéma, présentation de courts métrages suédés (petits remakes de films ou scènes cultes de films célèbres fait avec des moyens volontairement réduits) réalisés au cours de l'année scolaire.

LA SAÛNE-ET-LOIRE FAIT SA PRESSE

En avril 2023, le 3^{ème} forum de la presse et des médias d'information a réuni près de 300 élèves au Département autour de nombreux ateliers : exposition sur la presse lycéenne, battles de dessinateurs de presse, photojournalisme, rencontre avec Christophe Deloire, Secrétaire général de Reporters sans frontières et parrain de cette promotion ...

L'APPEL À PROJETS

Le Département de Saône-et-Loire propose un dispositif d'aide unique pour les projets développés en faveur des collégiens, en lien avec le projet d'établissement, quel que soit le domaine : culture, sport, environnement, sciences, langues ...

« DO YOU SPEAK BASKET-BALL »

Cette opération propose aux collégiens de participer à des séances d'initiation au basket encadrées et animées par des joueurs professionnels étrangers de l'Élan Chalon ou du club féminin Charnay Basket Bourgogne Sud (CBBS). Les classes participantes bénéficient d'une séance en cours d'éducation physique entièrement réalisée en anglais et d'une invitation à un match de l'Élan au Colisée à Chalon-sur-Saône ou du CBBS à Charnay-lès-Mâcon.

LES CLASSES OLYMPIQUES

Une démarche éducative interdisciplinaire de découverte de l'histoire et des valeurs de l'olympisme est proposée dans les établissements participants. Diverses thématiques olympiques et sportives, complémentaires aux enseignements obligatoires, sont abordées : défi-lectures, sport et sciences, sport et histoire-géographie, sport et partage, sport et langues, sport et arts, sport santé.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr